

Gösta Esping-Andersen, avec Bruno Palier. *Trois leçons sur l'État-providence.*

Christiane Crépin

Citer ce document / Cite this document :

Crépin Christiane. Gösta Esping-Andersen, avec Bruno Palier. *Trois leçons sur l'État-providence.*. In: Politiques sociales et familiales, n°95, 2009. pp. 97-99;

http://www.persee.fr/doc/caf_2101-8081_2009_num_95_1_2439_t12_0097_0000_1

Document généré le 31/05/2016

Gösta Esping-Andersen, avec Bruno Palier

Trois leçons sur l'État-providence

2008, Paris, Seuil, La République des Idées, 135 pages.

« Investir dans l'enfant », tel est le message adressé par Gösta Esping-Andersen dans *Trois leçons sur l'État-providence*. L'écrit est commenté en préface par Bruno Palier, autour d'une analyse rétrospective de l'État-providence fondé sur l'économie industrielle dont l'effet majeur est d'avoir façonné « les sociétés post industrielles vieillissantes » (p. 5). D'où le défi démographique à relever dont se saisit l'auteur. Ce compte rendu s'attache à comprendre la logique de pensée de G. Esping-Andersen qui, pour anticiper les effets démographiques, propose de transformer les dépenses en investissement. Aussi, après une présentation décryptée de sa problématique, le plan respecte la présentation des « trois leçons » : il insiste sur les deux premières – la place des femmes et l'égalité des chances à l'égard des enfants –, la troisième leçon revenant en boucle sur le raisonnement de l'investissement initial. L'ouvrage invite à aider les familles à investir dans leurs enfants. Afin d'argumenter sa position, l'auteur suggère trois leçons sur l'État-providence à partir d'une critique rétrospective de ses évolutions :

- la première sur les évolutions de la famille marquées par la « révolution féminine » et les effets historiques induits de la politique familiale sur le devenir des enfants ;
- la deuxième sur l'égalité des chances à l'égard des enfants ;
- et, enfin, la dernière sur le vieillissement et l'équité entre générations et au sein d'une même génération.

L'investissement dans l'enfant se prolonge tout au long de sa vie, se transmet comme un « héritage social » avec des impacts de génération en génération. L'apprentissage dès la petite enfance nécessite un soutien fort de la société, peu coûteux. Aussi, G. Esping-Andersen incite à évaluer les politiques d'investissement dans le capital humain et défend l'idée que les pays développés devraient renforcer leurs dépenses d'apprentissage en faveur du cycle éducatif préscolaire et non l'inverse. Le retour sur investissement a des effets sociaux positifs : productivité, coût évité de réparations sociales, amélioration de la santé. Les priorités que devraient se fixer les politiques sont d'encourager le travail des femmes, d'offrir l'accès à un accueil de qualité pour les jeunes enfants, de permettre aux pères de consacrer du temps à la relation éducative et au

développement de l'enfant. *A contrario*, les impacts en cascade du non-investissement ont des coûts sociaux élevés : non-qualification des parents, défaut éducatif, ruptures de situation s'enchaînent avec des effets sur la pauvreté. La protection sociale est interpellée, analysée, comptabilisée, mesurée. L'auteur fonde son analyse sur le constat que les effets de la redistribution des transferts sociaux ne sont pas obligatoirement proportionnels aux améliorations attendues. Il démontre les impacts de l'État-providence sur la famille, l'économie, la société, et alerte sur la nécessité d'inverser le mode de pensée et le modèle de protection sociale. Il recommande de « repenser l'État-providence », modèle universel, pour « relever les nouveaux défis » que pose le vieillissement de la population.

« *Les femmes sont en train de changer le monde* » sous-titre l'auteur dès la première leçon. La révolution « du rôle des femmes » a transformé le parcours biographique en une génération avec des effets sur le vieillissement de la société et des évolutions démographiques à long terme : élévation du niveau d'instruction, accès à une rémunération et à l'autonomie économique ont conduit les femmes à faire l'expérience d'une « masculinisation » (p. 19) de leur parcours de vie. G. Esping-Andersen souligne que les familles se constituent entre partenaires de même situation de travail ou de non-travail, cumulant activité et richesse ou inactivité et absence de ressources ; les effets accentuent les écarts de protection sociale entre les groupes sociaux et différencient les besoins de services : l'accueil des enfants et les soins aux personnes âgées démultiplient les emplois marchands et d'aide sociale. Les femmes prolongent leurs études, confortent leur avenir professionnel avant d'avoir des enfants. Les effets se cumulent dans la trajectoire familiale et façonnent les conditions de retraite : 75 % des femmes d'Europe du Nord travaillent sans interruption, leur retraite est mieux assurée qu'en France (où 60 % travaillent sans interruption) et, qu'au Sud (où seulement une femme sur deux travaille sans interruption). « *La réforme des retraites commence par les bébés* », conclut l'auteur dans sa troisième leçon. Les femmes d'Europe du Nord contribuent davantage à l'économie, leur revenu étant proche de celui du conjoint. D'après G. Esping-Andersen, la contribution des femmes augmente de 15 % le revenu national

et de 12 % les recettes fiscales lorsque 75 % d'entre elles travaillent avec un revenu correspondant à 75 % de celui du conjoint (p. 21). Chute de fécondité, augmentation des femmes sans enfant, obstacles à l'emploi, échecs à la conciliation, augmentation des contraintes : sont explorées, dans la trajectoire familiale, de nouvelles inégalités obligeant la société à penser autrement, à investir collectivement, à se projeter dans l'avenir. Penser les problèmes sociaux dans l'histoire de vie, abandonner les politiques réparatrices, adopter une stratégie d'investissement social, se placer dans une perspective dynamique, tout cela pose la question du choix des investissements. Les familles de deux enfants sont le modèle européen mais, selon Bruno Palier, l'écart entre souhait et réalité met en évidence le déficit de politique sociale notamment en Europe du Sud et de l'Est. Les conséquences, dans les prochaines décennies, se traduiront par un déclin démographique et le vieillissement de la population, ainsi que par une diminution de la croissance économique de 0,7 point par an du produit intérieur brut (PIB) en Europe. L'évolution de la place des femmes a des effets en chaîne : report de la première naissance, écart du nombre d'enfants souhaité, instabilité des unions, structures familiales inédites. Pour relever le défi démographique, le message est donc qu'il faut porter l'effort sur les conditions d'accès et de maintien des femmes sur le marché du travail, aider à la conciliation avec la vie familiale par le développement de l'accueil collectif des enfants, et favoriser l'égalité des sexes. Le défi démographique s'entend par le fait que les rentrées fiscales sont plus importantes si les femmes sont davantage présentes sur le marché du travail, ainsi que par la réalisation du projet familial d'enfant.

La deuxième leçon « Enfants et égalité des chances » s'intéresse à l'enfant et à son avenir. L'égalité des chances contribue à l'efficacité sur le long terme : investir dans le capital humain dès l'âge préscolaire, période majeure d'apprentissage selon la psychologie expérimentale. Ce qui confirme le rôle déterminant du milieu familial et d'accueil de l'enfant. Donner aux enfants les meilleurs cadres d'éveil et de socialisation dans les crèches réduit les risques de difficultés scolaires et de pauvreté. Développer les structures d'accueil collectif prépare l'avenir. Sur le long terme, les mères qui travaillent restituent la subvention du mode d'accueil « grâce à l'augmentation de leurs gains à l'échelle d'une vie et aux impôts qu'elles acquittent » (p. 38). Cet apport

rembourse l'aide publique initiale et a des effets qualitatifs pour l'enfant, accueilli en crèche. Par exemple, une mère s'arrêtant de travailler pendant cinq ans pour s'occuper de son enfant « *gagnera au cours de sa vie 40 % de moins que si elle ne s'était pas arrêtée. Si la dépense publique initiale s'élève à 72 850 euros, l'impôt sur le revenu supplémentaire perçu par les pouvoirs publics représente 110 000 euros, et le retour sur investissement pour l'État sera de 43 %* » (p. 38). G. Esping-Andersen propose une analyse originale du coût de l'enfant : l'investissement dynamise l'économie, décuple l'apprentissage, améliore les conditions de vie, se transmet aux générations futures, et est remboursé (*). Il appelle à initier « *un modèle capable d'assurer une garde d'enfant universelle et de grande qualité* ». Le coût pour les enfants âgés de 0 à 6 ans représente moins de 2 % du PIB, investissement égal à celui du développement. Aux États-Unis, une année d'incarcération coûte le même prix qu'une année d'études à Harvard ; au Danemark, 81 % des mères isolées travaillent : peu d'enfants sont pauvres. Les enfants de mères seules qui travaillent réussissent mieux que si leur mère ne travaillait pas. L'égalité de revenu facilite la négociation dans le couple, diminue les risques de séparation et de divorce, permet d'accéder aux structures d'accueil des enfants. Les pères consacrent du temps à leurs enfants lorsqu'ils sont pris en charge dans la journée. Les défis sont l'égalité de compétences et de capital humain. Les besoins de qualification et la diminution de cinquante millions d'actifs en Europe président pour investir dans le potentiel de la jeunesse : l'apprentissage pendant l'enfance se prolonge sur la capacité à diriger, prendre des initiatives, se projeter. L'auteur insiste sur l'importance du temps que les parents consacrent aux enfants et sur la qualité du contexte familial, plus décisif que le revenu. Une carence éducative peut annuler l'atout de conditions familiales économiques favorables. Les niveaux d'éducation des parents infléchissent la qualité éducative transmise ; les parents qualifiés consacrent 20 % de temps de plus à leurs enfants aux activités d'éveil, accentuant l'effet d'écart social. Le capital culturel des parents infléchit également la réussite scolaire des enfants, les choix d'orientation, la capacité à les soutenir. Les enfants de milieu défavorisé ayant fréquenté une crèche accèdent plus facilement au lycée et améliorent leurs notes de 10 %. Le travail de la mère après la naissance a des effets positifs sur l'enfant, à condition que l'accueil soit de qualité et le travail non stressant et stable. Repenser l'État-providence renvoie aux familles la responsabilité de

(*) Le coût pour les pouvoirs publics représente : pour deux ans de crèche, 24 000 euros et, pour trois ans d'école maternelle, 48 850 euros, soit un total de 72 850 euros. Les gains pour la mère sont (a) cinq ans de salaires, 114 300 euros, et (b) le gain dû à l'absence d'interruption de travail, 200 100 euros, soit un total de 314 400 euros. Le gain pour les finances publiques est de 40 000 euros en raison de recettes supplémentaires (a) de 70 000 euros et (b) de 110 000 euros. Le retour net sur investissement initial pour les finances publiques est de 37 150 euros. (p. 39).

produire de l'héritage social : il revient à l'État d'impulser l'éducation familiale et l'égalité des chances. Le retour qualitatif sur investissement interroge l'équité et le ciblage : les enfants défavorisés tirent des bénéfices importants. L'auteur tranche sur la priorité : cibler l'approche vers les plus démunis n'emporte pas le consensus, ne permet ni l'inclusion sociale ni de répondre à tous les besoins ; l'universalité risque d'oublier les plus difficiles à mobiliser ; la question est renvoyée aux élus pour initier des actions locales en fonction de besoins repérés.

La troisième leçon « vieillissement et équité » revient sur les perspectives à long terme reposant sur l'enfance et la jeunesse. En Italie et en Espagne, 30 % des familles cohabitent avec leurs parents âgés, contre 18 % en France. La prise en charge par les familles des soins aux personnes âgées qui conduit à des arrêts de travail est contre-productive pour l'auteur. Le contrat intergénérationnel doit

préserver l'équité dans la trajectoire de vie, entre générations, répartir également le financement intragénérationnel, et commencer par l'investissement dans l'enfant et l'égalité de ses chances.

À l'heure où la politique familiale s'interroge sur l'avenir, G. Esping-Andersen apporte des pistes pour l'action publique en proposant de redistribuer les rôles entre la famille et l'État. La démonstration s'appuie sur un grand nombre de sources, d'études, de recherches, d'expériences françaises, européennes et américaines. Elle fait écho aux observations des acteurs sociaux, et donne à cet ouvrage une valeur inédite, universelle. La lecture approfondie, courte et dense, aisée, devrait convaincre le lecteur de ces trois leçons.

Christiane Crépin

CNAF – Département de l'animation de la recherche et du réseau des chargés d'études.

Colette Bec

De l'État social à l'État des droits de l'homme ?

2007, Presses universitaires de Rennes, 237 pages.

Alors qu'est célébré le soixantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, la lecture de cet ouvrage, dans lequel Colette Bec tente de rechercher le sens politique des changements en cours depuis près de trente ans dans les États-providences, apporte un point de vue inédit sur ces évolutions en France. De nombreux auteurs ont écrit sur ce sujet avant C. Bec. L'originalité de cette étude est d'aborder la signification des transformations du droit social, et plus spécifiquement du droit *du et au* travail, à travers le prisme de l'histoire des idées politiques. Après d'autres, l'auteure considère le droit du travail comme le terrain privilégié pour observer les changements de l'État social ; en effet, il s'est construit sur l'intervention juridique de l'État pour établir et garantir l'égalité dans les capacités de négociation des employeurs et des salariés, fondamentalement inégales. Or, depuis une vingtaine d'années, le droit du travail subit un mouvement qui conduit les pouvoirs publics à se désengager de cette fonction protectrice, au bénéfice de politiques favorisant l'emploi : accès au marché du travail, employabilité, flexibilité des statuts, « activation des dépenses passives ». Pour C. Bec, le droit du travail est désinvesti par l'État au profit du droit au travail. Ceci est

d'ailleurs manifeste dans le Code du travail qui, depuis près de vingt ans, a vu considérablement grossir la partie consacrée au droit de l'emploi. À partir de la fin des années 1970, l'augmentation continue du chômage, les faibles performances économiques dans les États occidentaux (en termes de produit intérieur brut, d'inflation, de balance du commerce extérieur) ont eu pour contrecoup une baisse des ressources publiques, qui a conduit à privilégier une diminution plus ou moins brutale du périmètre de l'action publique dans certains pays, et une réorientation vers le soutien aux entreprises et à l'emploi dans d'autres, notamment en France. Le « compromis salarial fordiste » est remis en cause, brutalement et rapidement au Royaume-Uni sous le gouvernement Thatcher, de façon plus consensuelle et graduelle en France. Estimé autrefois aliénant ou simple gagne-pain, le travail est désormais considéré comme un facteur d'identité personnelle, une valeur d'autant plus précieuse qu'elle est rare. Au niveau de la régulation économique et sociale, l'emploi a remplacé le salaire en tant qu'objet de compromis. Porté par le droit européen et par le droit international du commerce favorisant la libéralisation des marchés (biens et services et travail), ce mouvement a donné à l'État une fonction contra-